

POUR CONNAITRE LA FRANCE

L'ASSEMBLÉE DE L'O. N. U. A PARIS

Dans peu de jours Paris recevra les nombreux délégués et assistants à la troisième Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies.

La France, accablée par des soucis sans nombre, a fait pourtant tout ce qu'il fallait pour leur réserver bon accueil et si le site et le confort sont pour quelque chose dans l'humeur des hommes qui s'affrontent dans des négociations difficiles, la prochaine assemblée internationale devrait aboutir aux meilleures conclusions. Quoi de plus engageant à l'entente, à la trêve des haines et au compromis des intérêts opposés que le regard jeté, par les baies du Palais de Chaillot, sur les pelouses du Champ de Mars, où des enfants jouent innocemment ou sur la Tour Eiffel qui fait la joie des gens au cœur candide ? Et puis les délégués pourront tirer parti des réjouissances spirituelles et charnelles organisées à leur intention, assister à de beaux spectacles, voir les merveilles d'une création artistique épanouie en toute liberté, goûter les inégalables vins de France, se détendre en écoutant ou en lisant tout ce que la parole libre fait jaillir de l'esprit critique ou des élans généreux du cœur.

On n'aurait pas pu choisir mieux que Paris comme siège de la prochaine assemblée des arbitres de la paix. S'ils n'arrivent pas, cette fois-ci non plus, à faire de la bonne besogne, c'est qu'ils y viennent les yeux et le cœur fermés.

D'autant plus qu'à Paris ils trouveront non seulement des images et des conditions de vie qui incitent les hommes à la bonne entente mais aussi les pulsations du cœur d'un grand peuple qui aime la paix, qui s'est élevé à ce degré de civilisation où les hommes et les peuples prennent en horreur le recours à la force. En ces jours même, le Ministre des Affaires étrangères de la France et Président désigné du nouveau gouvernement a défini en des termes catégoriques cette conception de sa politique extérieure.

« Dans un monde profondément divisé par des idéologies rivales et des intérêts contradictoires a déclaré Monsieur Robert Schuman, la France se doit plus que jamais de rester fidèle à sa mission traditionnelle qui est de rapprocher au lieu d'opposer. C'est dans cet esprit qu'elle est intervenue, qu'elle interviendra dans les délicates négociations qui sont en cours et dont on peut dire dès maintenant, malgré le secret qui les entoure encore, qu'elles marquent un progrès sensible vers la détente.

« Dans quelques semaines à peine la France aura la plus belle des occasions de montrer qu'elle ne renie rien de cette vocation à l'universel que ses grands hommes ont toujours défendue. Elle recevra à Paris les délégués des Nations Unies venus pour y tenir les assises du monde. Au cours de ces débats elle s'efforcera de faire prévaloir les idées de justice et de liberté. »

F.

Incepând cu numărul de față buletinul nostru est tipărit și în românește.
Cetitorii vor ierta lina accentelor în textul românesc, imprimăria noastră ne fiind în măsură să si le procure.

LA PRODUCTION ET L'ÉQUIPEMENT INDUSTRIEL

UN GROS EFFORT D'INVESTISSEMENT

A la veille des vacances d'été, qui ralentissent forcément l'activité industrielle, la production avait atteint de nouveaux records. Ainsi la production sidérurgique est montée en juillet à 632.000 tonnes d'acier et 607.000 tonnes de fonte contre respectivement 518.000 et 501.000 tonnes de moyenne mensuelle en 1938.

Un autre secteur dont la production ait dépassé de beaucoup le niveau d'avant guerre est celui des fibres artificielles : la production de rayonne avait atteint en juin dernier 3.750 tonnes contre une moyenne de 2.316 tonnes en 1938 et celle de la fibranne à 2.716 tonnes contre 411 tonnes.

En même temps il faut signaler les progrès réalisés dans l'application du plan d'équipement industriel. Les données se rapportent aux résultats acquis pendant le deuxième semestre de 1947 et fournissent des renseignements très instructifs.

Sidérurgie.

La production de fonte et d'acier a été conditionnée, pendant l'année 1947, indépendamment de l'incidence des grèves, par les tonnages de combustibles mis à la disposition de la sidérurgie.

Les attributions moyennes de combustibles ont été de 680.000 tonnes par mois. Elles auraient dû être de 850 à 900.000 tonnes par mois pour permettre la réalisation du programme du plan (en 1938, pour 0,7 million de tonnes de fonte de moulage et 6,2 millions de tonnes d'acier, la consommation de combustibles a été de 800.000 tonnes environ par mois).

Il est envisagé d'augmenter sensiblement les attributions de combustibles de la sidérurgie pour l'année 1948 — le programme prévu tendant à réaliser une allocation moyenne de 950.000 t. par mois sur l'année.

Si ces prévisions se réalisent, la sidérurgie recevrait pour le deuxième semestre de l'année des allocations de l'ordre de 1.000.000 de t. par mois, qui permettraient d'envisager des productions trimestrielles de 2 millions de t. d'acier au lieu de 1,5 million de t. fin 1947.

Dix hauts-fourneaux sont en construction sur divers chantiers ainsi que 4 fours Martin.

Fonderie.

Les industries de la fonderie comprennent plus de 2.000 ateliers employant 30.000 ouvriers environ.

En 1938, les industries de la fonderie produisaient plus de 1 million de tonnes de pièces moulées.

En 1947, la production totale de pièces moulées n'a pas dépassé 1 million de tonnes. Le chiffre d'affaires des fonderies autonomes a atteint 33 milliards de fr. (valeur 1947).

— Les crédits en devises qui ont été accordés à la fonderie pour permettre de

passer des commandes de matériels étrangers, se sont élevés depuis la Libération à :

300.000 dollars,
115.000 livres sterling,
1 million de francs suisses.

— Une caisse de Caution mutuelle a été créée par la profession vers le milieu de l'année 1947. Cette caisse est alimentée par un crédit de 3 milliards de francs accordés par la Caisse des Marchés.

Durant le second semestre 1947, les demandes de crédits se sont élevés à 1.200 millions de francs sur lesquels la Caisse de Caution mutuelle n'a retenu que 800 millions et la Caisse des Marchés n'a accordé que 500 millions de francs.

Industries textiles.

La commission de modernisation du textile, vient de publier un rapport sur les mesures qu'il conviendrait de prendre dans cette industrie jusqu'en 1952 afin qu'elle soit à même de satisfaire les besoins du marché intérieur et d'exporter assez de produits pour payer les matières premières qu'elle est obligée d'importer.

BONNETERIE. — La technique de cette industrie est en pleine évolution et l'équipement doit être constamment renoué. La production française des machines qui lui sont nécessaires doit être accrue considérablement. La commission recommande la production de 8.250 têtes supplémentaires d'ici 1951. Les importations de métiers à maille doivent être facilitées.

COTON. — Le matériel et le personnel des filatures sont suffisants pour atteindre les niveaux de production prévus. Mais la commission propose de remplacer d'ici cinq ans 2.425.000 broches sur 8.500.000.

Dans les tissages, 51.700 métiers devraient être remplacés en cinq ans.

FIBRES ARTIFICIELLES. — Cette industrie est gênée en ce moment par le manque de pâte de cellulose. La capacité de production de rayonne devrait être portée en cinq ans à 78.000 tonnes par la construction d'usines et la modernisation du matériel. Pour la fibranne, le plan consiste à arriver en trois ans à utiliser la capacité actuelle de production, soit 60.000 tonnes, puis à la porter à 70.000 tonnes. La commission recommande de porter la production de nylon de 330 tonnes en 1947 à 3.300 en 1950.

LAINES. — Afin d'abaisser les prix de revient, il faut remplacer de nombreuses machines usées ou démodées. Le but proposé est de dépasser de 25 % le niveau de production de 1927-1930, cette augmentation devant être absorbée par le marché français.

SOIERIE. — Cette industrie reste techniquement en avance sur les autres pays. Elle a besoin surtout qu'on lui facilite son approvisionnement.

Administratia buletinului nostru caută achizitori priceputi pentru abonamente si publicitate, în Paris si provincie.

Cei interesati se pot adresa zilnic între orele 9-11 la Administratie, cu recomandatiile sau garantiile respective.